



NOTE D'INFORMATION Destinée aux directeurs des

Laboratoires de recherche affiliés à l'ATRST



Il est porté à la connaissance des directeurs des laboratoires de recherche affiliés à l'ATRST que le dépôt des demandes de financement pour le soutien de la formation doctorale au titre de l'année universitaire **2020-2021 est ouvert du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2020.**

Pour rendre efficace cette action, il est impératif de :

1. Transmettre les dossiers de demande complets, **sous bordereau d'envoi signé par le chef d'établissement ou le Vice-Recteur chargé de la post graduation**, à l'agence thématique de recherche en sciences et technologie « ATRST » sis Belfort (Ex INA), El Harrach.
2. Selon les cas, joindre en plus des pièces habituelles constituant la demande de financement, une copie de la convention de partenariat pour les formations doctorales adossées à des entités de recherche extérieures à l'établissement.
3. Veiller à la conformité du Procès-Verbal du conseil du laboratoire dûment signés par tous les membres du conseil (chefs d'équipe, directeurs de thèse membres permanents du labo et chefs de projets : mentionner les noms & prénom et signature).
4. Le canevas de demande de financement d'un projet de thèse de doctorat, dûment renseigné, doit être signé conjointement par le doctorant (mentionner nom & prénom), le directeur de thèse (mentionner nom & prénom) et le directeur de laboratoire (cachet et griffe).

Date limite : 31 décembre 2020.

Pour toute information : contactez-nous sur labo.st@atrst.dz